

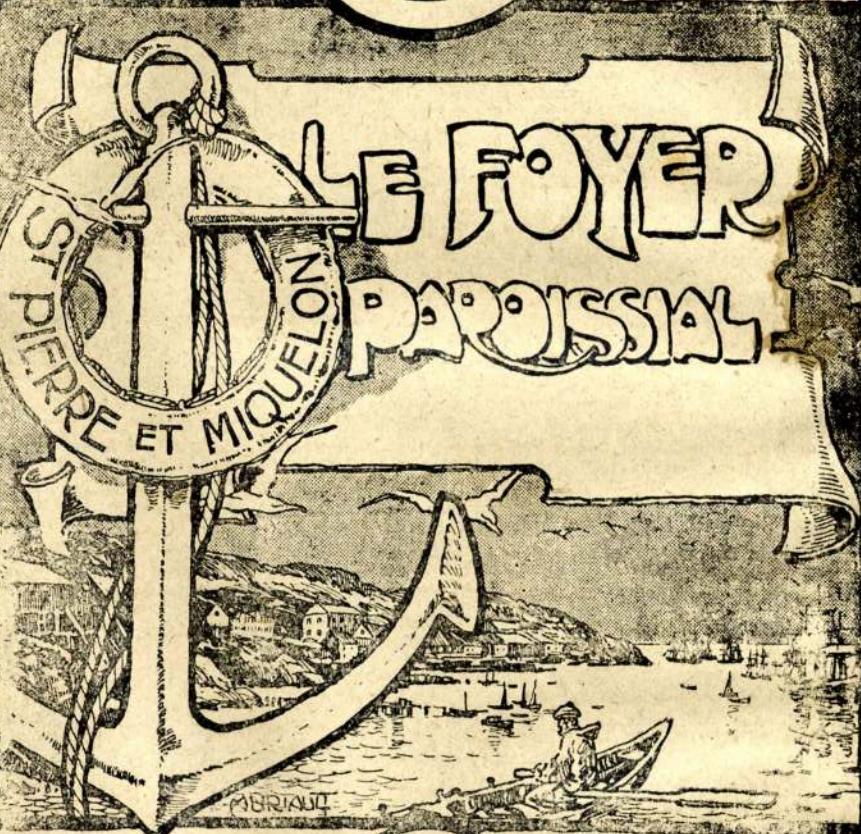
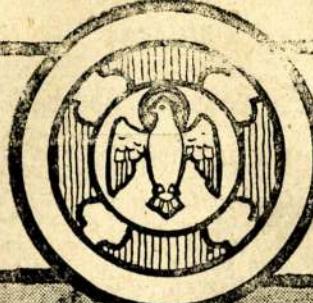


1<sup>re</sup> Année

N° 10

OCTOBRE

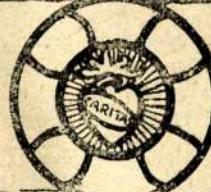
1924.



ABONNEMENT  
(servi par la Poste)

France . . . . 5 fr.  
Etranger . . . . 6 fr.

ADMINISTRATION  
Au Presbytère  
de Saint-Pierre.





## Paroisse de Saint-Pierre

### CALENDRIER DU MOIS DE NOVEMBRE 1924

1 Samedi. — *Fête de Tous les Saints.* — Messes à 6 h. 1/2 et à 8 h. — A 10 h., grand messe solennelle. — A 2 h., vêpres, exercice du Saint-Rosaire et bénédiction.

2 Dimanche, 1<sup>er</sup> du mois: Exposition du T. S. Sacrement à la grand'messe et aux vêpres. A 2 h., vêpres, clôture des exercices du S. Rosaire et salut, puis procession mensuelle. — Les quêtes sont au profit des Ecoles Chrétiennes.

Le soir, à 6 h., vêpres des Morts. Instruction et absoutes.

N. B. — On peut gagner une indulgence plénière, applicable aux défunt, à chaque visite qu'on fait à l'église, pourvu qu'on se soit approché des Sacrements et qu'on prie aux intentions du Souverain Pontife. On peut profiter de ce privilège *aujourd'hui*, à partir de midi, et *demain* toute la journée.

Aux Offices des Morts, ces jours-ci, on fera une quête pour les Ames du Purgatoire.

3 Lundi. — *Commémoration des Fidèles Trépassés.* — Chaque prêtre peut célébrer aujourd'hui trois messes. Il y aura donc des messes à partir de 6 h. 1/2. — A 10 h., Service solennel demandé par l'Administration pour les soldats et marins morts à la guerre. Après le Service, visite des Autorités au cimetière et dépôt d'une couronne devant le monument des Morts. — Le soir, à 8 h., vêpres des Morts, chapelet et absoute.

4 Mardi: *Fête de S. Charles, Ev. et Conf.* — La 1<sup>re</sup> messe a lieu à 6 h. 1/2. — A 9 h., *Service solennel pour tous les défunt de la Paroisse.* — Le soir, à 8 h., comme hier.

5 Mercredi. — *Fête des Saintes Reliques.* — Les Reliques que possède notre église seront exposées, pendant la journée, à la vénération des fidèles. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies des Saints et Salut.

7 Vendredi. — 1<sup>er</sup> du mois: jour de l'Association du Sacré-Cœur. — A 7 h., exposition du T. S. Sacrement. — Le soir, à 8 h., Office.

9 Dimanche. — *Fête de la Dédicace de la Basilique du S. Sauveur, à Rome.* — Après les vêpres, réunion des Dames du Comité paroissial dans la chapelle du Sacré-Cœur.

11 Mardi. — 2<sup>me</sup> du mois: jour du Tiers-Ordre. — *Fête de S. Marlin, Ev. et Conf.* 6<sup>me</sup> Anniversaire de l'armistice. — A 7 h., messe des Tertiaires. — Le soir, à 8 h. Office; chapelet et chant du *De profundis* pour les soldats et marins morts pour la France; puis *Te Deum* d'actions de grâces et bénédiction du T. S. Sacrement.

16 Dimanche. — 3<sup>me</sup> du mois: A la messe de 8 h., comm. mens. des jeunes filles. — Après les vêpres, réunion des E. de M. au Pensionnat.

19 Mercredi. — *Fête de Ste-Elisabeth Veuve*: jour de l'Association des Mères Chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

21 Vendredi. — *Fête de la Présentation de la Sainte Vierge.* — Le soir, à 6 h., chapelet et bénédiction.

22 Samedi. — *Fête de Ste Cécile*, vierge et mart. — Le soir, à 6 h., chapelet et bénédiction.

23 Dimanche: 4<sup>me</sup> du mois. — A la messe de 8 h., comm. mens. des garçons.

29 Samedi: dernier du mois. — A 7 h., messe mens. des Enfants de Marie.

30 1<sup>er</sup> Dimanche de l'Avent.

**Messes.** — Dimanches et fêtes: 6 h. 1/2, 8 h., et 10 h.

Jours de semaine: (à partir du 4 nov.) 6 h. 1/2, 7 h. et 8 h. — Le jeudi à 8 h., messe des Ecoles.

**Vêpres.** — Dimanches et fêtes, à 2 heures.

**Confessions.** — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi<sup>1</sup> soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2 — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.



## Question et Réponse

*Pour avoir une bonne morale, point n'est besoin de religion!*

*Réponse.* — Ceci n'est plus une question, mais une affirmation; et c'est une affirmation très...hasardée.

Nous avons déjà dit que l'honnête homme, celui qui a une bonne morale, est possible en dehors de la religion. Mais la question n'est pas de juger la morale « sans religion » d'après telle ou telle réussite individuelle, mais de la juger en elle-même, et cela en face de la masse des hommes, — puisque les tenants de la morale « laïque » voudraient qu'elle soit la seule capable de régenter les moeurs humaines.

Avant de considérer la morale par rapport à la masse des hommes, deux remarques s'imposent:

Tout d'abord, mettre Dieu en dehors de sa vie, c'est cesser d'être chrétien. C'est nier qu'on soit appelé à une destinée surnaturelle.

Ensuite c'est condamner la morale à être imprécise et flottante. En effet, si la raison toute seule, en dehors de Dieu, dicte les préceptes, elle est autorisée, à l'occasion, à les discuter en eux-mêmes et plus encore dans leur application pratique. Et il est facile de voir à quelles erreurs cela peut aboutir.

En tout cœur d'homme, depuis la chute originelle, il y a la bataille des passions. Et dans cette bataille, quand l'homme est seul avec lui-même, n'ayant pour l'exciter au devoir pénible, au sacrifice d'un plaisir immédiat et captivant, que l'entraînement muet de la conscience, c'est-à-dire de la raison, avec le seul risque, en cas de désobéissance, d'entendre se plaindre un remords plus ou moins vague, en telle occurrence qui oserait affirmer que les hommes, en grand nombre, feront toujours triompher dans leur conduite le jugement de la raison livrée à elle-même? La vertu est souvent difficile pour le croyant; et cependant chez lui, aux motifs suggérés par la raison s'ajoutent les motifs religieux. Il ne suffit donc pas, pour la masse des hommes, d'être simplement « laïques », ou neutres: cela ne les engagerait pas plus facilement à faire le bien, voire à devenir des anges de vertu.

Chaque pays est régi par des lois. Et ceux qui exercent le pouvoir font respecter ces lois par des sanctions dûment prévues par le Code. Or, figurez-vous que, dans un accès d'optimisme, le gouvernement décide de supprimer les lois et les sanctions pour s'en remettre à la sagesse individuelle des citoyens en vue d'assurer le bien public. Que résultera-t-il de cette prodigieuse naïveté? A brève échéance, ce sera la mêlée des égoïsmes et l'anarchie. Fatalement ce sera la même anarchie dans le domaine de la morale si l'homme, avec sa raison émancipée, prétend faire la loi. Les instincts pervers cherchent à dominer; et c'est un fait d'expérience: quand les passions grondent, la raison trop souvent est muette et se fait alors complice des rébellions contre l'austère devoir.



Qu'on vienne nous parler de l'honneur, de la dignité humaine, du respect de soi: ce sont des phrases qui restent sans efficacité pour la masse, car la masse des hommes ne se guide point avec des abstractions et avec des mots à majuscule: elle se sent plus attirée vers le plaisir que vers le devoir, plus emportée par ses cupidités que par le charme de l'idéal moral. Au surplus, les consciences d'aujourd'hui -- pour peu qu'on jette un regard sur le monde et sur la comédie humaine -- démontrent clairement l'incapacité pour la morale *areligieuse*, ou « laïque », de maintenir le niveau de la moralité publique. Les statistiques des tribunaux, en particulier des tribunaux d'enfants formés par cette morale, fournissent à cet égard des données suggestives. Et l'on peut dire que, dans la mesure où l'on a sapé les fondements de la conscience religieuse en supprimant *Dieu qui impose la morale et qui la venge*, dans la même mesure s'étale et progresse la dégradation des mœurs.

Nous avons dit que la morale « sans Dieu » est forcément imprécise. Que peut bien nous faire une loi qui vient on ne sait de qui, on ne sait d'où? De quel droit s'impose-t-elle à notre volonté? Et quel prestige peut elle avoir s'il est loisible de l'enfreindre sans la crainte d'une sanction? Pratiquement cette morale *areligieuse* fruit, dit-on, de l'évolution, se résume ainsi: « Sois fort, car ce sont les forts qui l'emportent »; ou plus correctement: « Sois habile, car ce sont les habiles qui gagnent la partie. » C'est l'égoïsme dans toute sa splendeur.

Conclusion. -- Pour avoir une bonne morale, capable de conduire l'homme vers la destinée suréminente que nous révèle notre vocation chrétienne, et non vers une destinée quelconque, amoindrie, mutilée, il faut y introduire la foi religieuse. Cela se fait dans la famille, à l'école, au catéchisme, à l'église. C'est affaire d'éducation. Mais résérer cette mission uniquement au catéchisme et à l'église, en ce qui concerne surtout les enfants, est insuffisant. La formation morale est une œuvre de longue haleine, et plus importante que l'instruction. Que les pères et les mères ne l'oublient pas: leur conscience, sur ce point, est gravement engagée devant Dieu.

---

## Chronique de Saint-Pierre

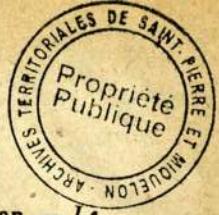
### Actes paroissiaux

#### du 15 septembre au 15 octobre 1924

---

**BAPTÈMES.** — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

*Le 20 septembre*: Andrée-Marcelle-Marie OLANO. Parrain: Joseph Chesnel; marraine, Annette Olano. — *Le 21 septembre*: Louise-Jacqueline-Marie BACHELOT. Parrain: Stanislas Bachelot; marraine: Virginie Bidel. — Cécile-Alberte-



Angèle FOLQUET. Parrain: Eugène Folquet; marraine: Angèle Trédan. — *Le 25 septembre*: Françoise-Cécile-Anita LARRALDE. Parrain: Etienne Larralde; marraine: Juanita Sarazola. — *Le 28 septembre*: Georges-Joseph-Michel BORTHAIRE. Parrain: Charles Borthaire; marraine: Aglaé Dagort. — Emilienne-Adèle Cox. Parrain: Louis Belloir; marraine: Henriette Nazabal. — *Le 7 octobre*: Marie-Thérèse-Augusta TIBBO. Parrain: Emile Leloche; marraine: Jeanne Tibbo. — *Le 12 octobre*: Louise-Dominica LECHEVALLIER. Parrain: Ernest Bisson; marraine: Dominica Michel.

**MARIAGE.** — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage, *le 11 octobre*: Emile DELISLE et Clara SIMON.

**SÉPULTURES.** — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps, *Le 20 septembre*: Louis LEHORS, 2 ans 1/2. — *Le 26 septembre*: Pierre LARRALDE, 48 ans. — *Le 27 septembre*: Marie-Anne SLANEY, 62 ans. — *Le 1<sup>er</sup> octobre*: Adèle-Paule-Emilie LÉVEQUE, 23 ans. — *Le 8 octobre*: Marie-Louise LAISNEY, née Renaud, 73 ans. — *Le 9 octobre*: Françoise-Cécile-Anita LARRALDE, 1 mois. — *Le 11 octobre*: Victor AUDOUX, 79 ans. — *Le 14 octobre*: Mathurin HERVO (mort en mer), 49 ans.



## Denier du Culte

Le *Foyer paroissial* (n° 6, du mois de juin dernier) a expliqué ce qu'est le « Denier du Culte » et où il va. Rappelons seulement que, eu égard aux lourdes charges que nous impose l'entretien de l'église, des écoles chrétiennes et des œuvres paroissiales, c'est une obligation de conscience pour tout Paroissien de faire une offrande, dit Denier du Culte, proportionnellement à sa fortune, — obligation à laquelle nul ne voudra se soustraire, et dont les indigents seuls sont dispensés.

Les Dames du Comité paroissial feront leur tournée semestrielle *du 16 au 22 novembre*. Elles se présenteront dans toutes les maisons. Les personnes qui seraient momentanément absentes, ou qui auraient été oubliées, voudront bien faire parvenir leurs offrandes à l'une des Dames du Comité ou à Mgr le Préfet Apostolique.





## S. G. Mgr Légasse

C'est le 11 août 1899 que Mgr Christophe-Louis Légasse a été nommé Prélat Apostolique des Iles St-Pierre et Miquelon: il y a donc de cela 25 ans.

Les Saint-Pierrais n'ont pas oublié tout ce que le vénéré Prélat a fait pour eux. Si nous avons des Oeuvres paroissiales: St-Christophe pour l'éducation chrétienne des garçons; Ste-Croisine pour l'éducation des filles de nos pêcheurs; le Foyer paroissial où se réunissent nos jeunes gens du patronage, les groupements d'hommes, de femmes, de jeunes filles, où grands et petits trouvent des distractions honnêtes et instructives: cinéma, comédies, drames, conférences, — des soirées distrayantes en un mot: tout cela nous le devons à son initiative, à sa générosité, à son dévouement — où son frère, M. Louis Légasse, l'a d'ailleurs si bien secondé.

Et il y a l'église, notre grande et belle église dont St-Pierre lui est redévable, notre église que les étrangers admirent, et où les cérémonies du culte peuvent si majestueusement s'accomplir, — notre église dont chaque pierre, chaque vitrail, chaque banc, chaque autel, chaque parcelle pour ainsi dire a coûté au Pasteur d'alors des démarches variées, des soucis insoupçonnés, des fatigues épuisantes capables de décourager plus d'une bonne volonté.

De ce dévouement sans bornes, j'ai pu me rendre compte moi-même en passant, ayant été invité un jour — il y a de cela des années — à accompagner Mgr Légasse dans une église de Paris, à St-François-Xavier: là je l'ai entendu parler, avec quel cœur! de ses chers pêcheurs St-Pierrais et des Oeuvres dont il voulait doter leur paroisse; et je l'ai aidé, après le sermon, à recueillir les offrandes que son éloquence avait su provoquer...

En 1915, le 6 décembre, le Saint-Siège l'a promu à la dignité d'Evêque et lui a confié l'Eglise d'Oran. Quatre années plus tard, il a été appelé à l'évêché de Périgueux et Sarlat où il exerce encore, grâce à ses qualités éminentes de pasteur d'âmes et d'administrateur, un apostolat fécond et bénit de Dieu.

Avec notre reconnaissance, nos meilleurs vœux lui soient acquis.

*Ad multos annos!*

C. H.

---

## La souscription de Sainte-Croisine

---

La question de l'Ecole Sainte-Croisine reste à l'ordre du jour. Le plan est fait. On continue à préparer les matériaux. Dès que le temps sera favorable, on se mettra à l'œuvre.

En attendant, voici une deuxième liste des offrandes reçues:

**A titre de Denier du Culte:** Liste de M<sup>es</sup> O. et L.: 87 fr. 50. — Anonyme



(St-Pierre): 1000 fr. — Anonyme: 30 fr.; 5 fr.; 5 fr. — A l'occasion d'un mariage: 100 fr. — B.(St-Pierre): 1 dollar. — Matinée enfantine donnée par les E. de M.: 200 fr. — L. (Yonne): 200 fr. — M<sup>me</sup> B.: 100 fr. — M<sup>me</sup> A.: 20 fr. — Anonymes: 15 fr.; 1 dollar. — Un St-Pierrais de Boston: 5 dollars. — Anonyme: 150 fr. — Produit d'une séance récréative donnée par les Elèves du Pensionnat: 1533 fr. 50. — A. C.: 100 fr. — Anonyme (Ile-aux-Chiens): 100 fr. — M. et M<sup>me</sup> B. P. (Dijon): 100 fr. — M<sup>me</sup> Duval (Paris): 20 fr. — Anonyme (St-Pierre): 500 fr. — En l'honneur de St-François: 55 fr. — Un marin de France: 50 fr. — B. L.: 50 fr. — E. F.: 165 fr. — Souscriptions recueillies à N. - Cambridge, Mass., par M<sup>me</sup> Marie Bouvier (juin): L. Coupard: 1 d.; E. Duquesnel: 1 d.; M<sup>me</sup> Robichaud: 1 d.; M<sup>me</sup> A. Poirier: 1 d.; L. Iriberry: 1 d.; M<sup>me</sup> J. Ody: 5 d.; M<sup>me</sup> G. Marsoliau: 50 écents; M<sup>me</sup> J. Bass: 1 d.; M<sup>me</sup> M. Bollock: 1 d.; M<sup>me</sup> A. Lefèvre: 5 d.; M<sup>me</sup> G. Thébault: 2 d.; M<sup>me</sup> A. Moulton: 1 d.; M<sup>me</sup> Langouridis: 1 d.; M<sup>me</sup> G. Ollivier: 1 d.; M<sup>me</sup> A. Bourdreau: 1 d.; M<sup>me</sup> A. Bouvier: 1 d.; M<sup>me</sup> Vve Bouvier: 50 cents; M<sup>me</sup> E. Bouvier: 1 d.; M<sup>me</sup> M. Bouvier: 2 d.; M<sup>me</sup> M. Reardon: 2 d. — Dons recueillis par M<sup>me</sup> Fordham: M<sup>me</sup> H. Demontreux: 2 d.; M<sup>me</sup> Wise: 1 d.; M<sup>me</sup> Aumont: 1 d.; M<sup>me</sup> Ch. Bry: 1 d.; L<sup>me</sup> F. Portais: 1 d.; M<sup>me</sup> Fordham 1 d. — M. A. (Paris) 50 fr. — J. P. 50 fr. — Par l'entremise du P. Le Gallois: 10 d. — Anonyme (St-Pierre) 100 fr. — M. et M<sup>me</sup> Heitz (Lyon) 300 fr. — Anonyme, en l'honneur de N.-D. de Lourdes et de St<sup>e</sup> Rita (Ile-aux-Chiens) 10 fr. — Anonymes (St-Pierre) 100 fr.; 50 fr.; 50 fr.; 20 fr.; 10 fr.; 10 fr.; 5 fr.; 5 fr.; 8 fr. 40. — En souvenir d'une défunte: 5 fr. — Anonyme (St-Pierre) 100 fr. — H: 200 fr. — C. R.: 100 fr.

## Echos du Mois

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE)

*Le Père Léon Hélin.* — Il est arrivé par le Caïd le 3 septembre. Sa venue dans la paroisse a donné un nouvel essor au Patronage et aux Oeuvres d'Enfants dont il a été particulièrement chargé. Il fait aussi, au Collège, un cours de latin.

*Jubilé de la Caisse d'Epargne.* — La création de la Caisse d'Epargne, à St-Pierre, date du 4 septembre 1874. Inutile de rappeler les précieux services que cette Oeuvre a rendus, depuis cinquante ans, et qu'elle rend: a encore à la petite épargne.

*La rentrée des classes.* — Elle a eu lieu, pour Sainte-Croisine, le 15 septembre; pour le Pensionnat, le 16 septembre, et pour le Collège St-Christophe le lundi 22 septembre.

Avant de commencer le travail scolaire, les élèves ont assisté à une messe du Saint-Esprit, pendant laquelle Monseigneur leur a rappelé le bienfait de l'éducation chrétienne, bienfait le plus grand que les parents puissent réa-



ser pour leurs enfants, et les a exhortés à travailler avec conscience, se laissant inspirer par la pensée du Bon Dieu dont ils ont, en classe, l'image devant les yeux.

*La « Ste-Jeanne d'Arc ».* — Le navire-hôpital et reparti pour France le dimanche 28 septembre, à midi. La dernière croisière (la 5<sup>me</sup>) a été non moins dure que les précédentes. Une chaleur hors de saison, avec température qui s'est élevée jusqu'à 22° le jour, pour descendre à 20° la nuit, une humidité constante, des grains torrentiels qui n'eurent même pas l'avantage de dissoudre une brume intense, ont caractérisé cette tournée sur les Bancs. Avec cela, deux coups de vent équatoriaux, le 27 août et le 4 septembre, qui ont sévi particulièrement sur le Banc de Saint-Pierre et sur le Banquereau et qui ont obligé plusieurs navires plus ou moins endommagés de venir à St-Pierre. Mais malgré les difficultés, la « Ste-Jeanne d'Arc » a pu prendre contact avec un très grand nombre de morutiers et leur rendre plus que jamais de précieux service d'assistance, avec distribution d'eau, de vivres et de matériel.

Voici d'ailleurs le résultat de cette croisière: Navires visités: 201; consultations: 409; malades hospitalisés: 11; malades remis à bord: 3; lettres remises: 9228; lettres reçues: 2913; télégrammes: 112; journées d'hôpital: 107.

Le retour en France a été marqué par un incident douloureux. Parmi les passagers se trouvait M<sup>me</sup> Jeanne Blin, femme d'un employé de notre poste de T. S. F. Elle avait espéré retrouver en France une santé qui avait été fortement compromise. Elle est morte, le six octobre, ayant auprès d'elle son mari et son enfant, avec plusieurs passagers de St-Pierre, est assistée par l'aumônier du bord qui l'avait réconfortée avec les secours de la Religion. Deux jours après, son corps fut débarqué à St-Malo pour être transporté à Paris.

*Mois du Saint Rosaire.* — L'intention spéciale pendant ce mois, recommandée par Monseigneur dans la récitation du chapelet, a été *le renouvellement de l'esprit chrétien* dans les familles St-Pierraises.

*Cercles d'études.* — Ils ont repris leurs travaux parmi les jennes filles. Plusieurs « nouvelles » se sont fait inscrire. Dans la réunion de mardi soir, 7 octobre, au Foyer paroissial, le sujet de la causerie a été — excusez! *le diable*. On a donné les preuves de son existence. On a montré ce qu'il est. On a parlé de son action dans le monde. On a rappelé les moyens de le combattre. Les questions posées ont provoqué des explications intéressantes sur le spiritisme, la tentation, l'obsession, la possession...

*Le Cercle des paroissiens.* — Il s'organise parmi les hommes et a eu déjà deux réunions au Foyer paroissial. Il a été réglé que, tous les quinze jours, aura lieu une conférence sur un sujet de morale, d'histoire, de sociologie, d'hygiène, de législation, etc. C'est Mgr Heitz qui a inauguré ces conférences mercredi soir, 8 octobre, en développant cet intéressant sujet: Ce qu'a été *le travail dans l'Antiquité*.

*Démissions.* — Les Corps élus de St-Pierre: Conseil municipal, Chambre de Commerce, membres du Conseil d'Administration sont démissionnaires



(13 oct.). Les affaires courantes de la municipalité sont expédiées par une Délégation composée de MM. Chanot, chef du Service Judiciaire, Favereau, lieutenant de Port et Belau, chef des Travaux Publics.

*Départ.* — Par le courrier du 21 octobre, M. Le Dall, chef du Service des Douanes, est parti pour France, en congé, après un séjour de cinq ans dans la Colonie.

*Mère St-Jacques.* — On annonce le prochain retour à St-Pierre de Mère St-Jacques, religieuse de St-Joseph. Elle est guérie. Voilà qui va faire plaisir à ses anciens élèves, si nombreux dans notre ville!

*Fin des villégiatures.* — Depuis la mi-juillet, on a largement joui des belles journées que nous avons values cet été. Nombreux ont été les promeneurs dans la montagne. La gent écolière a profité des vacances pour y fortifier les muscles et respirer au grand air.

Les coquettes villas qui bordent la route de Savoyard ont connu l'animation d'un été exceptionnel. Bon nombre de familles Saint-Pierraises s'y sont délassées loin des affaires et des bruits de la ville.

Maintenant la belle saison est passée, comme passent toutes les choses de la terre. Le mauvais temps empêche les proménades dans la montagne. Les villas sont fermées et ressemblent à des corps sans âme. L'hiver qui approche a ramené en ville ceux qui, pendant quelques semaines, ont eu la chance de vivre à la campagne....

*Mouvements du port.* — Du 11 au 29 septembre, 20 vapeurs et 51 voiliers sont entrés dans le port de St-Pierre.

---

## Un peu de notre Histoire (6).

---

Parlant des survivants des malheureux déportés de 1778 qui ne se considéraient en France que comme gens de passage et ne demandaient qu'à retourner dans nos îles, M. Lauvrière continue ainsi l'exposé de leur lamentable situation: « Ils attendirent cinq ans jusqu'à ce qu'en 1783 le traité de Versailles rendît Saint-Pierre et Miquelon à la France. Dès le 24 mai, on décida de tout rétablir comme auparavant, en y consacrant un crédit de plus de 500.000 livres, dont 100.000 pour les effets, 358.000 pour les constructions, le reste pour le ravitaillement. Une circulaire fut envoyée dans tous les ports pour avertir les intéressés, tout en les prévenant que ne seraient transportés aux frais du roi, et pourvus de vivres pendant six mois ou un an, que ceux qui pourraient se rendre utiles. Plus de 1500 s'inscrivirent, en particulier 717 à la Rochelle et 420 à St-Malo, presque tous originaires d'Acadie, de Louisbourg et de l'Île St-Jean; mais on n'embarqua la première année que 440 hommes: 120 de la Rochelle et 120 de St-Malo avec 200 ouvriers, fonctionnaires et soldats. Après la prise de possession (28 juillet), grave mécompte: l'autorisation



anglaise de prendre du bois à Terre-Neuve comme par le passé n'arriva pas à temps, retard suspect. Il fallut donc en acheter pour 150.000 livres dans cette île et pour 420.000 à Boston. Les 330 premiers arrivés (6 août) durent camper sous des tentes. En 1784, il y avait 600 habitants, bien qu'en octobre 1783 il n'y eut que 76 maisons, 20 cabanes et 10 échafauds: grandes durent être les privations en dépit de la ration du roi.....

Survient les guerres de la Révolution; les Anglais font de nouveau irruption dans la Colonie.

« Quand (dit le même auteur) le 14 mai 1793 se présentèrent en rade de Saint-Pierre une frégate anglaise de 30 canons, une corvette et trois bâtiments portant 310 hommes de troupes (sans parler des canonniers), le commandant Danseville avec ses 42 soldats et ses 4 officiers dut faire exactement comme ses prédecesseurs de l'ancien régime. Dès 9 heures du matin, le général Edgell lui envoie un parlementaire pour le sommer de rendre les îles sur-le-champ. Danseville refuse, voulant au moins obtenir la conservation des propriétés et la permission pour sa garnison de se retirer avec armes et bagages. Edgell exige la reddition immédiate à discrétion. Danseville tient conseil: il est reconnu que la colonie, manquant de poudre et de munitions de guerre et de bouche, ne peut résister. Le général fait saisir Danseville, ses quelques fonctionnaires, sa garnison et tous les marins non résidents, soit 607 personnes, et les expédie le 20 juin à Halifax. Quant aux habitants, surveillés par un détachement de 160 hommes, il commence, « usant d'une grande économie », comme toujours, par les réduire à la ration d'une livre de farine et de lard par jour.

Ces cruels tyrans, dit un rapport de Nantes (19 nivôse, an VIII) les gardèrent prisonniers pendant dix-huit mois, employant les prières et les rigueurs les plus inouïes pour les soumettre à l'obéissance de leur souverain; puis ils les déportèrent, partie à Halifax, partie à Jersey et à Guernesey. Rendus dans nos îles, les habitants de Saint-Pierre et Miquelon, fidèles à leur mère-patrie, refusèrent toutes les offres les plus avantageuses et, par leur constance obtinrent enfin la grâce d'être reconduits en France. Quelques-uns gagnèrent en barque la côte française et s'enrôlèrent dans nos flottes. La République devint ainsi le Gouvernement qu'ils adoptèrent avec empressement. Ce gouvernement, instruit de leurs malheurs et de leur fidélité, s'empressa de leur accorder des secours... consacrés par plusieurs lois. »

Contrairement à leur habitude, les Anglais, cette fois, ne détruisirent pas entièrement les bourgs évacués de Saint-Pierre et de Miquelon. Des Terre-Neuviens vinrent prendre possession des habitations restées debout. Mais en 1796, l'escadre française de l'amiral Richery fit son apparition et démolit tout, contraignant ainsi les usurpateurs à déguerpir; et... « pendant dix ans le silence de la mort régna sur ces îles.

« Quand la paix d'Amiens du 25 mars 1802, poursuit l'auteur de la *Tragédie d'un Peuple*, nous rendit pour la troisième fois le petit archipel, huit bateaux de Granville, sept de Saint-Malo, six de Bayonne et de Saint-Jean-de-Luz et deux de Paimpol s'empressèrent dès le printemps d'y venir faire la pêche depuis si longtemps interrompue: ils trouvèrent tout en ruines,



la jetée brisée, le barachois obstrué de lest, les bourgs de St-Pierre et de Miquelon tellement nivelés que leurs emplacements avaient l'air de prairies. Ils s'installèrent provisoirement en dix cabanes et, leur pêche finie, repartirent; ils ne devaient pas revenir de sitôt.....»

En effet, la paix d'Amiens fut plutôt une trêve, puisque le 5 août suivant la troisième coalition déclarait la guerre à la France.

« Aussi, remarque M. Lauvrière, les beaux projets pour la restauration hâtive des pêcheries, : construction de 700 maisons, dont 250 pour St-Pierre et 450 à Miquelon qui deviendrait ainsi l'île principale; érection de deux églises, réparation de la cale, des échafauds, des grèves, rassemblement dans les trois ports du Havre, de St-Malo et de Rochefort de 1300 réfugiés épars tout le long du littoral, de Dunkerque à Bayonne » etc... — tout cela ne put être mis à exécution et pour cause!

Enfin le traité de Paris de 1814 nous rend le malheureux petit archipel. Et M. Lauvrière continue son récit: « Le commissaire de la marine Bourrillon, qui va reconnaître les lieux, trouve « les trois îles aussi nues que le jour qu'on les a découvertes: il n'y a pas le moindre vestige des établissements de 1793 ». Il faut donc, pour la troisième fois, tout recommencer. En mars 1915 part de Brest la première expédition avec 52 passagers. Un recensement de décembre 1815 donne le nombre de 638 Miquelonais réfugiés en France ,dont 136 à St-Servan, 122 au Havre, 106 à Nantes, 74 à Lorient, 74 à Brest, 71 à la Rochelle, 45 à Bordeaux, etc.... Ce recensement est incomplet (manquent, en particulier, les réfugiés de Lannion); car tout en gardant en France 221 vieillards, veuves et orphelins incapables de quitter, on embarque en 1816 pour Saint-Pierre et Miquelon 669 passagers dont 125 à Rochefort, 235 à Brest et 309 à St-Servan. Une cinquantaine firent naufrage entre Le Havre et St-Servan.....»

(A suivre)

E. S.

## Chronique de l'Île-aux-Chiens

DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1924

SÉPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne en attendant la résurrection des corps,

*Le 17 septembre: Marie-Alexandrine COUÉTIL, née Lasalle ( 58 ans ).*

*Départ de la « Ste-Jeanne-d'Arc ».* — Parmi les passagers partis pour France le 28 septembre, s'est trouvée la famille Pierre Turgot. — Beaucoup de pêcheurs ont profité de l'occasion pour expédier des barils de capelans.

*La Saint-Michel.* — Cette fête amène annuellement la fin des contrats d'association entre patrons et matelots. Pendant l'arrière-saison de pêche, il



arrive que plusieurs patrons, associés à deux, opèrent ainsi ensemble; les matelots vont travailler à la journée.

Monseigneur est venu passer trois jours à l'Île. A la messe qu'il a célébrée le 1<sup>er</sup> octobre, on a commencé les exercices du mois du Saint-Rosaire.

*Hiver anticipé.* — Depuis les premiers jours d'octobre, le froid s'est fait sentir, avec vent d'Est et pluie. Oh, la pluie! Dire qu'on est à l'abri là où les toitures sont défectueuses, comme à l'église, comme au presbytère, comme ailleurs peut-être, on ne peut pas le dire!..

## A Madagascar et Kerguélen?

*La lettre suivante renseignera les Saint-Pierrais et les Miquelonais sur ce que l'on pense, ailleurs, à leur sujet.*

Saint-Pierre, le 6 octobre 1924.

Le Préfet apostolique de Saint-Pierre et Miquelon,

à Monsieur A. Corbie, directeur du journal « *La Feuille de France* »,  
53, rue Sainte-Anne, Paris - 2<sup>e</sup>.

Monsieur le Directeur,

J'ai reçu votre lettre du 8 septembre, ainsi que les deux N° de *La Feuille de France* (du 15 juin et du 15 septembre) où il est question des habitants de nos îles.

Laissez-moi vous remercier de l'intérêt que vous portez à nos pêcheurs. Dans le désir patriotique de leur procurer plus de bien-être sur terre française, et par là même d'arrêter leur émigration à Terre-Neuve et dans d'autres terres étrangères où ils risqueraient d'être absorbés par l'élément anglo-saxon, vous leur proposez, dans votre estimé journal, des situations d'avenir, soit dans la partie sud de Madagascar, soit dans nos îles Australes: Kerguélen, Marion, Crozet, etc.

Mais je dois ajouter que vous avez été mal informé au sujet de la situation économique de notre Colonie. On vous a représenté les St-Pierrais et les Miquelonais comme étant, pour un grand nombre, dans la misère, et obligés de s'expatrier pour trouver le travail qui les fait vivre. Cette affirmation, appliquée aux gens de Terre-Neuve, serait plus exacte: en effet, plusieurs familles sont venues, dans ces derniers temps, à St-Pierre, où les conditions de vie leur paraissent plus faciles.

Il ne sera donc pas question, pour le moment du moins, d'un exode à l'étranger, ou en une autre terre française, pour la bonne raison que nos gens sont très attachés à leur pays où ils trouvent des ressources suffisantes pour vivre. Dans ces dernières années surtout, ces ressources n'ont pas manqué; et vous n'êtes pas sans savoir que la colonie de St-Pierre et Miquelon n'est pas, actuellement, la moins prospère de nos possessions d'outre-mer. La pêche, ici, fait vivre son homme. D'autre part, nos voisins du Canada et des Etats-Unis se sont chargés, depuis trois ans, d'assurer à la colonie un autre trafic qui a rendu plus douces à ses habitants les conditions d'existence.



Un appel aux St-Pierrais et aux Miquelonais pour les engager à quitter leur pays n'aurait en ce moment, je le répète, aucune chance de succès. Ils se souviennent que ceux des leurs qui sont partis jadis, — quand les temps étaient plus durs, pour l'île d'Anticosti et le Canada, n'ont pas eu, pour la plupart, à se féliciter de ce qu'ils avaient fait; et plusieurs sont revenus de cet exil. Du reste, les renseignements que nous avons ici sur ces pays lointains ( j'ai passé moi-même neuf ans à Madagascar, et j'ai entendu parler de nos îles Australes ), ne sont guère de nature à leur assurer là-bas les facilités qu'ils ont ici, tant pour leur vie matérielle que pour leurs intérêts religieux.

Un mot encore — Le Miquelonais(?) dont vous avez publié la lettre, peut se vanter d'avoir causé une grande surprise ici, en affirmant que « beaucoup de Miquelonais émigrent au Labrador, et surtout à Terre-Neuve », et que, pour ses compatriotes, dans les îles Australes « ce serait le paradis, — en hiver, là-bas, la température oscillant entre 0°,2 et 1°8 et, en été, variant entre 12° et 13°, comme à Paris, au mois de mars. »

Et quand il ajoute que « nous pourrions servir de noyau à la constitution, là-bas, d'un bloc français puissant, riche et fort », — je connais des Miquelonais authentiques qui lui souhaitent d'aller commencer!

Vous avez fait, Monsieur le Directeur, appel à mon patriotisme, et vous m'avez demandé « d'user de mon autorité morale auprès des malheureux émigrants qui abandonnent leur patrie pour manger le pain si amer de l'étranger ». Les explications que je vous ai données vous feront mieux connaître la situation vraie de nos gens. Je leur souhaite à tous le bien-être que peut fournir le travail, surtout celui de la pêche. Et s'ils désiraient chercher fortune ailleurs, ma lettre, qu'ils liront dans *Le Foyer paroissial* ( je vous l'enverrai ) leur dira ce qu'on leur offre, comme chances de « mieux-être », dans nos îles Australes et dans le sud de Madagascar.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes bien dévoués sentiments.

Ch. Heitz,  
préf. apost.

## Chronique de Miquelon

DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1924

**BAPTÈME.** — Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise, le *septembre*: Yvonne LÉLOCHE. Parrain: Joseph Léloche; marraine: Marie Briand.

*Les villégiatures.* — Les plages de Miquelon et de Langlade n'ont pas connu, cet été, l'animation des années précédentes. Les courriers étaient rares et incertains. Les gens de St-Pierre, contrariés dans leurs projets de voyages et de vacances, peuvent se faire une idée des ennuis que vaut aux Miquelonais l'irrégularité du service. On nous assure que le « Saint-Pierre » est dûment rafistolé et qu'il naviguera de nouveau pour de bon et à dates fixes. Tant mieux !

*La campagne de pêche.* — Elle est quasiment finie, car il y a peu de boëtte et peu de morue. Les pêcheurs préparent leurs maisons en vue de l'hivernage.

*Ecole communale.* — On en construit une nouvelle. L'emplacement choisi est le parc voisin de la maison des Sœurs.

**Julien MORAZE**

QUAI DE LA RONCIÈRE, St-Pierre.

Armement — Commission -- Consignation

Alimentation, Liqueurs, Tissus.

Confections, Chaussures, Fournitures en tous genres.

**Représentant:***Cognac* : Maison Bisquit-Dubouche, Jarnac*Champagne* : Vve Clicquot-Ponsardin, Reims.*Vins fins* : Roseheen et C<sup>ie</sup>, Bordeaux*Armement* : Société Nouvelle des Pêcheries à Vapeur, Arcachon*Morues* : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux*Armement* : Maison Charles Leborgne, Paris*Assurance Maritime* : The Board of Underwriters of New-York, N. - Y.*Assurance contre l'Incendie* : Phoenix Insurance Co, limited of London, L.*Moteurs Marins* : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

---

**Pierre DERIBLE**, Constructeur naval breveté

Travaux et réparations en tous genre

Près du « Patent Slip » — St-Pierre.

---

**V. D. Gauvain Réexport**

Exposition permanente d'articles d'exportation française de luxe.

*High class export goods of every description.*

Saint-Pierre. -- Rue Nielly.

*Adresse télégr.* : Réexport Saint-Pierre Miquelon.

---

**PIERRE MAHÉ, à St-Pierre**

Menuiserie -- Ebénisterie -- Charpenterie

Constructions en ciment -- Réparations en tous genres

---

**PENSION RESTAURANT**

Madame Cadet-Etcheverry — St-Pierre, Quai de la Roncière

---

**A. ROULET, St-Pierre-Miquelon.**

Boucherie - Charcuterie — Commission - Consignation

---

**Moteurs « DELCO - LIGHT »****MM. LANDRY et PINE**, représentants. — St-Pierre-Miquelon.



### HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

St-Pierre et Miquelon

### Constant DAGORT

Commissions — Consignations

Liqueurs et Tabacs

Nouveautés, Epicerie — Gros et détail

### Lespagnol Frères

QUAI DE LA RONCIÈRE

Saint-Pierre et Miquelon

Appareils de Chauffage en tous genres. Pose de prises d'eau. Spécialité d'installation de Salles de bains et de Cabinets inodores.

### Comptoir Colonial G. Littaye et Cie

Magasin général — Gros et Détail — Commission — Consignation

Alimentation — Liqueurs — Tissus — Confections — Parfums — Fournitures en tous genres.

### Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la Ville et les Navires — Pain de fantaisie — Ouvert à toute heure,

Visitez le « New-York Store »

MODES et NOUVEAUTÉS.

Marchandises nouvelles par tous les courriers.

### E. A. SIRE, rue Sadi-Carnot

Commissions - Consignations

Agence de la Maison Robinson Export

“ des Liqueurs “ Labbé François ”

“ de Dunville Whisky ”

“ de Cognac Audouin frères et Cie ”

“ de Vins Ducasse ”

### Mme Laborde-Girardin, St-Pierre

Confection de Chapeaux pour dames

### C.P. Chartier Cie, St-Pierre

VINS ET SPIRITUEUX

### Pierre Olaïsola

MENUISERIE — QUINCAILLERIE

Tissus - Draperies - Laines en tous genres.

St-Pierre

### Aug. Fontaine, St-Pierre

Draperies - Chaussures - Conserves alimentaires - Boissons.

Gros et Détail

### Louis Hardy Legranvillais, St-Pierre

AGENT Impérial Oil Limited

Great West Wine Cie

Collin et Bourrisset Vins de Bourgogne

Delbeck et Cie Reims — Champagnes

Fournier — Demars de Bourges —

Liqueurs.

### Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

St-Pierre

### J. Nicolas, St-Pierre Miquelon

Vins et Liqueurs — Alimentation — Arti-

cles de fumeurs — Sacs et papiers d'em-  
ballage — Agent des Cigarettes Nationales

### PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre

Commissions — Consignations

Denrées — Vins et Spiritueux

### ST-PIERRE DISTRIBUTING C°

William MILLER, Représentant

St-Pierre

**O. Lechevallier et Cie**

St-Pierre-Miquelon

Commissions — Consignations  
Liqueurs et Tabacs — Champagne  
Cognac et Whisky.**LÉON BRIAND**Vins de Bordeaux blanc et rouge, en  
barriques, demi-barriques, - Caisses-  
St-Emilion - Sauternes - Haut-Barsac  
etc.  
St-Pierre**C. P. Chartier**Représentant de la Maison Peugeot  
**Bicyclettes.** — St Pierre**LUCIEN RHOMER****Confiserie—Pâtisserie**  
Ouvert tous les jours**Morue Française et Sécheries  
de Fécamp.** — St-PierreSous-Agence Nord  
Denrées de toutes sortes —**PIERRE COGNY, rue Borda**Epicerie — Liqueurs — Légumes  
Articles divers**American House****Vins et Spiritueux.****Quai de la Roncière.****Madame Vve Bailly**Modes - Nouveautés - Chapeaux  
Soieries - Fourrures - Parfums.

Imp. du « Foyer Paroissial » . . . Le Gérant: J. Veyer.

**Auguste Dérouet**Constructeur de Navires, Breveté  
Entrepreneur en tous genres  
St-Pierre et Miquelon**Louis Legentil****Représentant en  
Vins de Bordeaux**  
St-Pierre et Miquelon**A vendre**

AUTO en parfait état

et GARAGE

E. SIOSSE St-PIERRE

**La Banque Canadienne de Commerce**Capital versé : 20.000.000 dollars  
Fonds de réserve 20.000.000 dollars  
Affaires de Banque en général**ALBERT BRIAND**Epicerie - Mercerie - Quincaillerie  
Rue de la Poudrière  
St-Pierre et Miquelon**Hôtel Robert****Quai de la République**  
St-Pierre et Miquelon**La Morue Française  
& Sécheries de Fécamp**ARMEMENT A LA GRANDE PÊCHE  
et au Long Cours  
Service Postal entre St-Pierre et le  
Canada.

Approvisionnements Généraux